



Indemnités de retard 1/3000

Par Fabienne

Construction d'une maison individuelle.
Dalle coulée et murs du bas en partie finis.

Quid des indemnités de retard dues au bout de 15 mois (atteint fin juillet 2022) en cas de redressement judiciaire du constructeur en cours ?

Sont ils malgré tout dues et comment procéder pour les percevoir ?

Merci

Par yapasdequoi

Doublon à supprimer